

AIMEncyclopaedias

Association Internationale Masculiniste d'Encyclopédies

CHARTRE ÉDITORIALE DES DEM

Document de référence pour la conception, la sélection, la publication et l'archivage

Document de référence pour la conception, la sélection, la publication, la participation et l'archivage des fiches des cinq DEM.

1. Nature du projet

Les DEM sont cinq dictionnaires encyclopédiques masculinistes en ligne consacrés à des thèmes considérés comme majeurs pour l'étude de la liberté, de la santé, du droit, de la sexualité et de l'histoire du masculinisme.

2. Les cinq DEM et leurs nombres symboliques initiaux

Dictionnaire Encyclopédique Masculiniste de la liberté : 1 789 fiches initiales. Dictionnaire Encyclopédique Masculiniste de la santé : 1 904 fiches initiales. Dictionnaire Encyclopédique Masculiniste du droit : 1 972 fiches initiales. Dictionnaire Encyclopédique Masculiniste de la sexualité : 1 750 fiches initiales. Dictionnaire Encyclopédique Masculiniste de l'histoire du masculinisme : 1 970 fiches initiales.

Ces nombres sont symboliques. Ils peuvent évoluer lorsqu'une consultation ou un vote des participants conduit à considérer qu'une autre date ou un autre nombre possède une signification historique, scientifique ou symbolique plus pertinente pour le groupe. Toute évolution importante est documentée et rendue publique.

3. Nature des fiches

Une fiche peut être consacrée à un mot, une notion, une œuvre, une personne historique réelle, un événement réel ou un personnage de fiction. Il n'existe pas de restriction de langue d'origine ni de classe grammaticale. Les termes jugés difficiles à traduire ou particulièrement significatifs dans leur langue d'origine peuvent être conservés.

4. Langues

L'anglais constitue la langue principale du site. Dans la mesure des moyens techniques, humains et financiers de l'association, des traductions françaises et castillanes sont proposées pour certains contenus et documents. Le projet conserve une vocation trilingue et pourra étendre progressivement ces traductions. Les mots et sources peuvent provenir de toute langue. Le terme original et sa source sont conservés lorsqu'ils sont pertinents ; les traductions ne remplacent pas la source originale.

5. Politique des sources

La priorité est donnée aux définitions fiables, documentées et librement réutilisables. Les dictionnaires et travaux académiques sont privilégiés. Les sources dont les droits ne sont pas libres peuvent être utilisées lorsque les droits nécessaires ont été acquis ou librement cédés.

Les définitions sont, autant que possible, classées de la plus ancienne à la plus récente. L'objectif n'est pas de faire disparaître les contradictions entre sources mais de les rendre visibles afin que le lecteur puisse comparer les formulations, les contextes et les évolutions du sens.

6. Comparaison des définitions

Une fiche peut présenter plusieurs définitions d'un même terme. Lorsqu'une définition historique ou académique est particulièrement significative, elle est présentée avec sa source, sa date et, lorsque nécessaire, sa traduction. Par exemple, une recherche sur « freedom » peut permettre de comparer une définition issue de l'Imperial Dictionary of the English Language avec des définitions du Littré et du Diccionario de autoridades de la Real Academia Española, publié entre 1726 et 1739.

La juxtaposition des sources vise à développer l'esprit critique du visiteur. L'association ne prétend pas que la définition la plus récente est nécessairement la meilleure.

7. Concepts contemporains et propositions originales

Pour les mots et concepts récents ou dépourvus de définition stabilisée, une proposition originale peut être élaborée, discutée et soumise au vote selon la procédure applicable. Une telle proposition est clairement signalée comme une définition éditoriale originale et ne doit pas être présentée comme une définition académique préexistante.

8. Participation

Les visiteurs et les membres peuvent commenter, signaler une erreur, proposer une source, suggérer une fiche ou proposer une amélioration. Les appréciations positives ou négatives peuvent être comptabilisées. Ces mécanismes mesurent une participation ou une perception ; ils ne constituent pas à eux seuls une preuve de vérité scientifique.

9. Responsabilité éditoriale

La participation est ouverte et documentée, mais la responsabilité éditoriale générale demeure celle définie par les statuts. Les contributions participatives n'entraînent pas automatiquement une modification des contenus.

10. Archivage

Une fiche exclue est archivée avec son historique lorsque cela est techniquement et juridiquement possible. Une exclusion ne signifie pas nécessairement une destruction. Une fiche archivée peut être réexaminée et réintégrée selon la procédure applicable.

11. Consultations non mixtes et recherche

Certaines consultations peuvent être réservées aux hommes lorsqu'elles portent spécifiquement sur des expériences, perceptions ou préoccupations masculines. Le but est notamment de permettre l'expression de données susceptibles d'être moins visibles dans un cadre mixte. Les résultats peuvent être comparés à ceux de consultations mixtes et intéresser la sociologie, l'histoire sociale et les études sur les masculinités.

Les données mises à disposition sont non sensibles et non personnelles dans la mesure où elles sont destinées à être rendues publiques. Les résultats sont accompagnés, lorsque nécessaire, d'informations méthodologiques permettant d'apprécier les biais de sélection, de participation et de formulation.

12. Débat, modération et non-violence

Les DEM privilégient le débat contradictoire, la pluralité des sources et l'examen critique des arguments. Les menaces, appels à la violence, harcèlement, intimidation, incitation à la haine et contenus manifestement contraires à la loi sont exclus ou modérés.

13. Transparence

Les décisions éditoriales importantes sont documentées. Lorsque cela est possible, la fiche indique les sources utilisées, les dates, les traductions, l'historique des principales modifications et, lorsque cela est pertinent, les résultats des consultations.

14. Éditions annuelles

Une édition annuelle peut stabiliser une photographie du corpus, publier les évolutions significatives, conserver les fiches exclues dans une partie archivistique et produire une édition imprimée de haute qualité.